Rapports entre le ju-jitsu et le judo

Autor(en): **Hartmann, Hans**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **44 (1987)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-998594

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapports entre le ju-jitsu et le judo

Hans Hartmann, président d'honneur de l'ASJ, 6e dan
Traduction: Evelyne Carrel

Preuve que le judo peut être un «sport pour la vie»: Hans Hartmann, aujourd'hui âgé de 82 ans, l'a pratiqué jusqu'à ces dernières années.

Ne le cachons pas: le judo et le ju-jitsu sont étroitement apparentés!
C'est ainsi que les suites d'exercices fondamentaux en judo-kodokan, Nage-no-kata et Kime-no-kata (qui figurent notamment au programme d'examen pour l'obtention des dan), comportent des éléments importants de l'autodéfense.

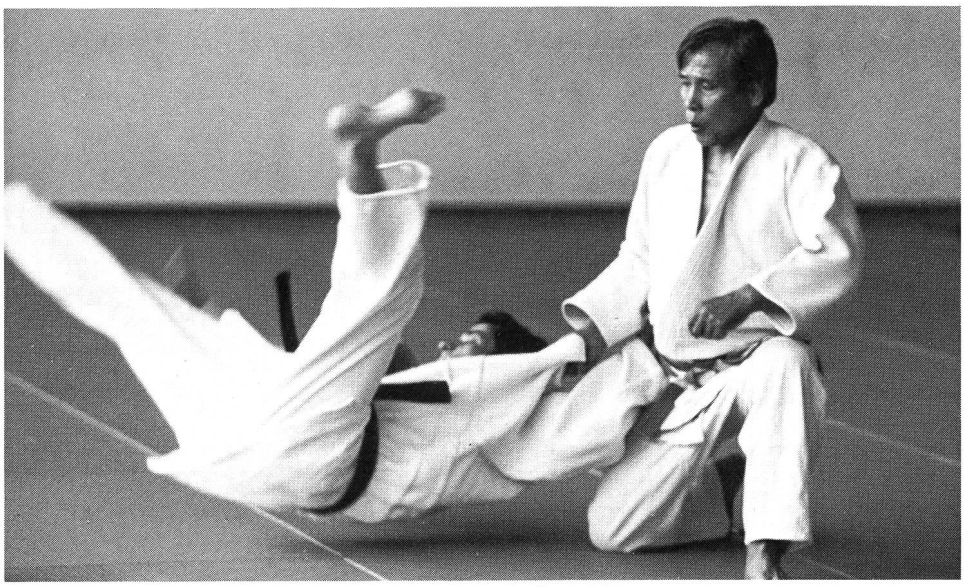

Tokio Hirano, 8e dan, enseignant, ici, dans un cours J+S en 1985.

Signification des termes (originels)

L'analyse des termes de «judo» et de «ju-jitsu» fait apparaître clairement des liens (parenté) et des différences entre ces deux disciplines.
Le mot «ju» (synonyme: «jiu») leur est commun. Il désigne une attitude qui consiste à s'adapter souplement à la direction des mouvements, à la position et aux intentions de son partenaire, et qui se distingue, en cela, de l'engagement brutal. En judo, le «ju» prend également un sens moral; il signifie alors chevaleresque, courtois. Dans l'un comme l'autre sport, «jitsu» (ou «jutsu») désigne la technique et l'habileté. En d'autres termes, «jitsu» recouvre la matière d'une leçon, que l'on peut observer lors de l'exercice.
Nous avons ainsi fait le tour des éléments qui permettaient aux écoles de combat (Ryu) du Japon antique d'atteindre les objectifs de défense qu'elles s'étaient fixés. Leur but véritable, pragmatique, était d'emporter la victoire par la maîtrise, la neutralisation, voire la destruction de l'adversaire; les règles de la chevalerie limitaient le recours à ces pratiques au seul cas réel.

Nouvelle définition des objectifs

A l'époque de la jeunesse de Jigoro Kano (1860–1938), les écoles de combat étaient sur leur déclin, pour des raisons sociales et politiques. Kano décida donc d'instaurer, dès 1882, un système global d'éducation physique. En se fondant sur des principes liés à l'épanouissement du corps et à l'éducation, il sélectionna, parmi les techniques des anciennes écoles, celles qui permettaient d'assurer une formation polyvalente sans danger.
Kano, qui occupait un poste clé au sein du système éducatif japonais, poursuivait d'autres objectifs encore: il entendait tirer de l'activité physique, des expériences et des principes d'application pour la vie de tous les jours, afin de favoriser une certaine éthique. C'est cette méthode que la culture japonaise désigne généralement par le terme de «do».
Comme Kano voulait lier le principe qui consiste à céder (ju) et l'aspiration à une «voie» supérieure (do), il nomma son nouveau système «judo» ou, plus précisément, «judo-kodokan» (lieu où la communauté exerce la «doctrine»), pour le différencier d'une école qui connaissait déjà cette appellation. Il entendait se distancier ainsi clairement des anciennes écoles d'autodéfense.
Nous reproduisons, ici, un extrait des connaissances et des qualités intellectuelles et morales à stimuler, publiées en 1908 par un collaborateur de Kano, Somitoma Arima:

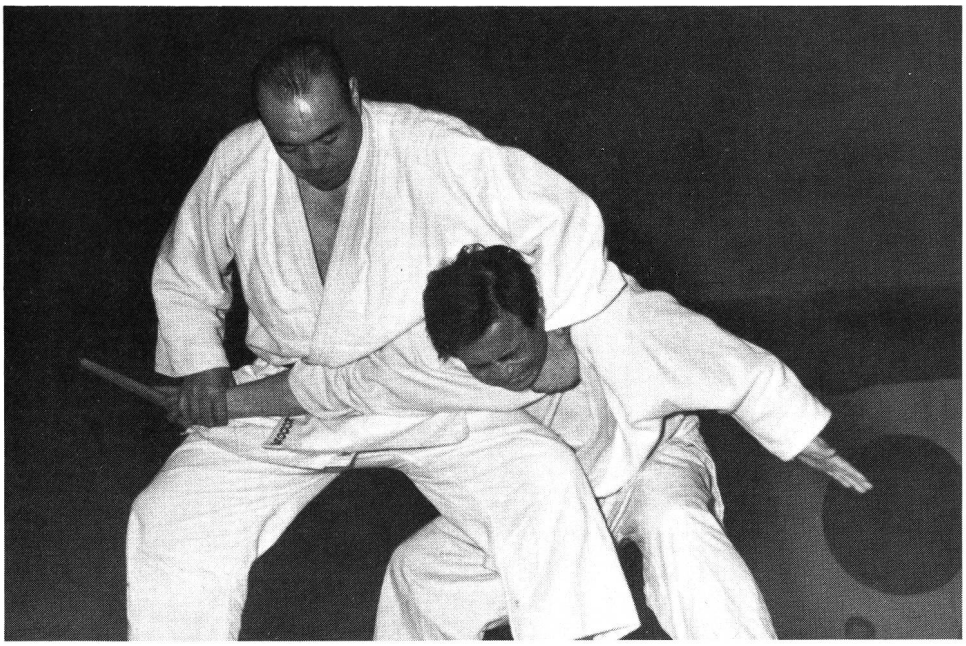

Démonstration par T. Kawamura (8e dan), sur Ozawa, des techniques de défense et de contrôle d'un attaquant armé d'un poignard (Kime-no-kata, Tsuki-komi) lors de la visite d'experts du Kodokan à Zurich en mars 1960.

Qualités

Intellectuelles

- attention
- don de l'observation
- différenciation
- réflexion
- pénétration
- prévoyance

Du caractère/morales

- honnêteté
- justice
- fidélité
- courtoisie
- authenticité
- ouverture
- soin
- contrôle de soi
- courage
- esprit de décision
- capacité de discernement
- modestie

柔道
柔術

Ju-jitsu et judo: traits communs et différences.

Résumé

Le terme de ju-jitsu désigne une méthode d'autodéfense qui se concentre sur une technique (jitsu) fondée sur le principe qui consiste à céder (ju). Cette technique a pour but la victoire par la maîtrise, la neutralisation/destruction de l'adversaire. En outre, le judo aspire à une formation physique approfondie, qui sert naturellement à des fins d'autodéfense, mais qui est également la voie (do) vers l'acquisition de qualités intellectuelles, morales et du caractère. La technique d'autodéfense que recouvre le ju-jitsu est un aspect du judo-kodokan de Kano, avec lequel elle constitue un tout. Elle doit donc viser les objectifs fixés par Kano en matière de formation.

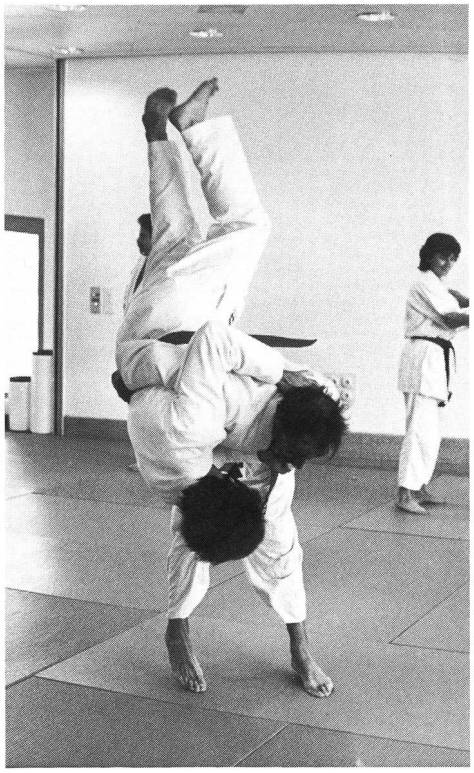

O-goshi (grande hanche ou grande bascule de hanche): une projection appliquée tant en ju-jitsu qu'en judo.

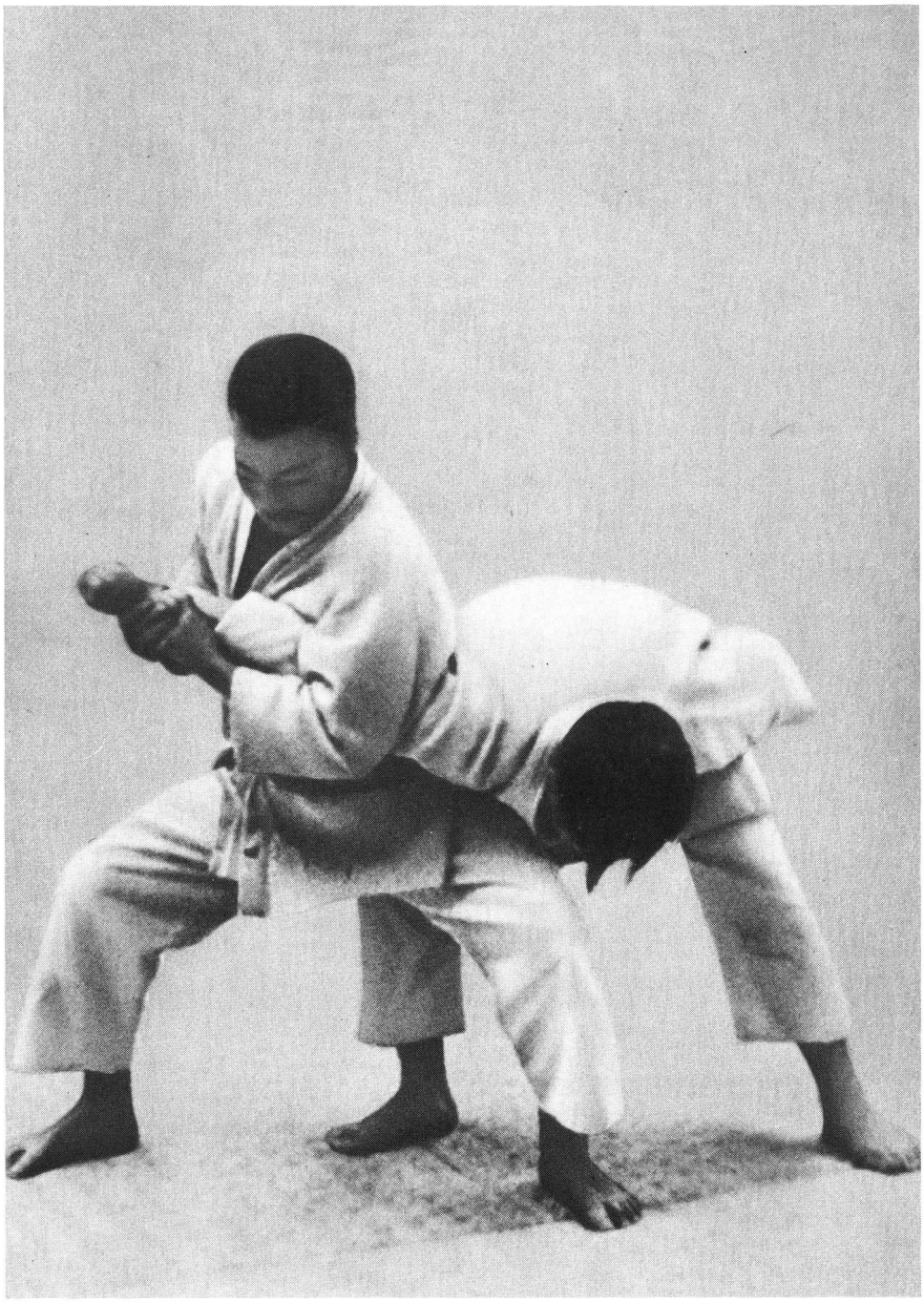

Contrôle du partenaire par clé de bras. Photo prise au Kodokan en 1936: judo ou ju-jitsu?

Interdépendances et différences

Dénomination	JUDO-KODOKAN JU-JITSU	JUDO
Principe	JU Doux, souple, qui cède, chevaleresque	
Moyen	JITSU Technique, art, habileté Méthodes d'entraînement de la discipline: exercices fonctionnels	Waza
Objet	Autodéfense par la défense contre les attaques; neutralisation de l'adversaire	DO Voie et doctrine pour obtenir une capacité maximale de performance et des connaissances morales
But	Victoire par: – la maîtrise – la neutralisation – la destruction de l'adversaire	Victoire sur soi et sur le partenaire; bien-être pour soi et les autres ■